

Cécile Nigoghossian

Docteur en Chirurgie Dentaire
Spécialiste Qualifié en Orthopédie Dento-Faciale

Recommandations concernant vos appareils de contention

Vous venez de terminer votre traitement d'orthodontie et nous espérons que votre nouveau sourire vous plait !

Il est maintenant nécessaire de stabiliser les résultats. Dans le cas contraire, vos dents risquent de se déplacer et il vous faudra porter à nouveau un appareil d'orthodontie.

C'est pourquoi votre orthodontiste a mis en place une **attelle collée** derrière vos incisives, et a éventuellement pris une empreinte pour vous fabriquer un **appareil de contention** (gouttière, plaque, ELN...)

Vous devrez porter cet appareil, s'il vous a été prescrit, **toutes les nuits** durant une année. Cette période est très importante, et ne pas porter votre appareil de contention ou ne pas nous consulter immédiatement si votre attelle se décolle risquerait d'entraîner un déplacement de vos dents !

Pour **nettoyer** votre appareil, vous devez le brosser le matin avec une brosse à dents et du dentifrice, et le faire **tremper** une fois par semaine dans un bain de bouche dilué avec de l'eau.

Nous avons besoin de vous revoir **tous les 3 mois** durant la période de contention pour nous assurer de la stabilité des résultats de votre traitement. Lors de ces rendez-vous de contrôle il ne faudra pas oublier de **venir avec votre appareil**.

Nous pourrions également vous faire des **radios** pour contrôler la stabilité ou encore l'évolution de vos **dents de sagesse**.

En cas de souci, n'hésitez pas à nous téléphoner au plus tôt ! Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou toute question.

Toute l'équipe du cabinet d'Orthodontie



Plaque de contention



Gouttière de contention



Attelle de contention collée